

Convocation Assemblée Générale du 4 Décembre 2019

Seconde convocation

Société Civile CLUBHOTEL TENERIFFE 2

(Siège Social : 60 avenue Charles de Gaulle 92200 Neuilly sur Seine)

Chère Madame, Cher Monsieur,

Comme annoncé lors des précédentes réunions, vous trouverez ci-joint le dossier de convocation à l'Assemblée Générale où **vous serez notamment amenés à vous prononcer sur le dispositif du Code de la Construction et de l'Habitation permettant de mettre en vente forcée les lots périodes d'associés défaillants.**

Etant précisé que cette décision est soumise à la majorité des voix des deux tiers de tous les associés sur première convocation, puis à la majorité des voix des deux tiers des associés présents et représentés sur deuxième convocation.

C'est pourquoi une seconde Assemblée Générale est prévue le même jour à 15h00, dans l'hypothèse d'une participation insuffisante à la première Assemblée. **Etant précisé que les votes par correspondance et pouvoirs seront également valables pour l'éventuelle seconde Assemblée Générale ayant le même ordre du jour.**

L'assemblée générale (seconde convocation) se tiendra le :

Mercredi 04 décembre 2019 à 15H00
Emargement de la feuille de présence de 10h00 à 13h00
Hotel Napoléon
Salle Friedland
40 Avenue de Friedland
75008 PARIS

nous vous prions de trouver ci-joint l'ordre du jour, les textes de résolutions et le dossier de convocation. Ainsi que la communication du Conseil de Surveillance.

Modalités de participations :

Si vous ne pouvez assister à l'assemblée générale, nous vous invitons à retourner au moyen de l'enveloppe ci-jointe le formulaire de vote par correspondance ci-après, vous permettant de vous exprimer pour chaque point porté à l'ordre du jour ou de désigner un mandataire. Vos expressions de votes seront comptabilisées sous l'autorité de Maître AULIBE, Huissier de Justice.

- Afin d'éviter toute contestation, nous vous précisons que seuls seront acceptés les votes par correspondance retournés au moyen du formulaire joint à la convocation.
- Concernant les pouvoirs nominatifs seuls seront acceptés les pouvoirs originaux, stipulant notamment le nom et prénom du mandataire.

Modalités d'émargements :

Pour éviter aux Associés participant à l'assemblée de patienter inconsiderément, **les opérations d'émargement débuteront à 10h00 et se clôtureront à 13h00.** Nous invitons, en conséquence, **les Associés porteurs de pouvoirs à se présenter dès 10h00** dans le respect de la procédure ci-dessus rappelée.

Tout Associé ou mandataire sera admis à cette assemblée générale sur justification de son identité.

S.G.R.T. SARL

L'ARTOIS - Espace du Pont de Flandres -11, rue de Cambrai – 75947 PARIS Cedex 19
Société à Responsabilité Limitée au Capital de 153 085,80 €
317 454 122 RCS PARIS – SIRET 317 454 122 00225– APE 6832A

► Ordre du jour et texte des résolutions

- Approbation de la mise en vente des droits sociaux des associés défaillants selon les dispositions statutaires, législatives (Article 3 de la Loi 86-18 du 6 janvier 1986) et du Code de la Construction et de l'Habitation (Article L212-4 et suivants).
(Majorité requise : deux tiers des voix des associés présents et représentés)

Résolution 1

La collectivité des associés décide de procéder à la mise en vente forcée des droits sociaux, des associés défaillants visés dans la liste des lots ci-dessous, suivant les mises à prix indiquées, selon les dispositions légales prévues à cet effet (article 3 de la Loi 86-18 du 6 janvier 1986, Article L212-4 et suivants du Code de la Construction et de l'Habitation).

La collectivité des associés,

- Donne pouvoir au gérant pour procéder aux formalités de mise en vente par adjudication,
- Décide d'affecter le produit résultant de la vente, par priorité à la couverture du solde débiteur de l'associé concerné, puis à la couverture des frais générés par l'organisation de cette vente, le solde éventuel enfin revenant à l'associé défaillant,
- Prend acte de ce que, à défaut de vente du prix estimé, tout ou partie des frais générés par cette vente (et notamment les frais du cahier des charges, du procès-verbal d'adjudication, de notaire, d'avocats et d'huissiers...) seront supportés par la Société Civile à l'exception de la quote-part facturée aux adjudicataires,
- Dans le cas où personne ne se porterait acquéreur, la collectivité des associés décide de baisser le montant de mise à prix à la valeur nominale des parts dans le cadre d'un second tour d'enchères.

Liste des lots :

N° Lot	Associés défaillants Etat civil/Nom/Prénom			N° appart.	N°période statutaire	Nbre parts sociales	N°parts sociales			Montant Mise à Prix*	Valeur nominale des parts
1	MR	ALLAIN	DOMINIQUE	04A24	25	9	37438	à	37446	4 990,00 €	13,68 €
2	MR	ALLAIN	DOMINIQUE	05A25	22	6	34253	à	34258	3 330,00 €	9,12 €
3	MR	ALLAIN	DOMINIQUE	05A25	24	8	36405	à	36412	4 430,00 €	12,16 €
4	MR	ALLAIN	DOMINIQUE	06A21	23	7	31441	à	31447	3 880,00 €	10,64 €
5	MR	ARRIGHI	J CLAUDE	01A12	5	12	8215	à	8226	3 740,00 €	18,24 €
6	INDIV.	AUGEREAU		04A26	6	12	10505	à	10516	5 180,00 €	18,24 €
7	MR	BENMAIL	AHMED	05A05	21	7	33131	à	33137	5 600,00 €	10,64 €
8	MR MME	BENYAHYA	PATRICK	05B32	8	14	14677	à	14690	8 080,00 €	21,28 €
9	MME	BERTOLI	DORINA	05A04	14	8	22436	à	22443	4 290,00 €	12,16 €
10	MR MME	BERTRAND	JEAN	04A22	15	11	23684	à	23694	5 060,00 €	16,72 €
11	MR MME	BESNARD	J CLAUDE	05B14	10	12	18276	à	18287	7 800,00 €	18,24 €
12	INDIV.	BLANC	FABRICE KARINE	01A12	22	6	33830	à	33835	1 690,00 €	9,12 €
13	INDIV.	BLANC	FABRICE KARINE	04A11	16	11	25271	à	25281	3 090,00 €	16,72 €
14	MR MME	BOZZOLINI	ROGER	05A10	20	8	31982	à	31989	5 290,00 €	12,16 €
15	SUCC.	CARADEC	J YVES	06A21	21	7	33439	à	33445	5 170,00 €	10,64 €
16	INDIV.	CHEVALIER	MAURICE	06B33	22	7	34487	à	34493	1 640,00 €	10,64 €
17	INDIV.	CHEVALIER	MAURICE	06B33	25	10	38072	à	38081	2 340,00 €	15,20 €
18	SUCC.	CLISSON	ROLANDE	04A03	3	11	4989	à	4999	4 090,00 €	16,72 €
19	MME	COLLENNE	ANNE	06A21	15	11	24341	à	24351	3 980,00 €	16,72 €
20	MR	COPERY	OLIVIER	01A22	6	12	10100	à	10111	3 940,00 €	18,24 €

S.G.R.T. SARL

L'ARTOIS - Espace du Pont de Flandres - 11, rue de Cambrai - 75947 PARIS Cedex 19
Société à Responsabilité Limitée au Capital de 153 085,80 €
317 454 122 RCS PARIS - SIRET 317 454 122 00225 - APE 6832A



N° Lot	Associés défaillants Etat civil/Nom/Prénom			N° appart.	N°période statutaire	Nbre parts sociales	N°parts sociales			Montant Mise à Prix*	Valeur nominale des parts
21	SUCC.	DARRIEUTORT	FERNAND	01A07	1	19	58	à	76	5 420,00 €	28,88 €
22	INDIV.	DAUBIGNY/ECUYER		01A10	9	13	15663	à	15675	5 310,00 €	19,76 €
23	MR MME	DE GOUZILLON DE BELIZAL	FRANCOIS-GERARD	06A08	1	19	1763	à	1781	3 950,00 €	28,88 €
24	MME	DELESTRE NEE LORIN	MICHELE	01A27	8	13	13824	à	13836	3 840,00 €	19,76 €
25	SUCC.	DESCHAMPS DE PAILLETTE	HUGUES	04B31	14	9	22384	à	22392	5 220,00 €	13,68 €
26	MME	DESCHAMPS NEE SURAIS	MARIE-MARTINE	04A29	19	8	30618	à	30625	4 280,00 €	12,16 €
27	INDIV.	DIDIER		05B34	10	12	18472	à	18483	6 490,00 €	18,24 €
28	SUCC.	DUBOIS NEE BOISSINOT	SUZANNE	04B34	21	8	33102	à	33109	7 530,00 €	12,16 €
29	MR MME	DURBESSON	ARMAND RENEE	04B30	21	8	33070	à	33077	5 740,00 €	12,16 €
30	MR MME	ESSERYK	MARCEL	05A28	15	11	24090	à	24100	4 870,00 €	16,72 €
31	MR MME	FERNANDES	ANTONIO	04B34	17	13	27232	à	27244	4 930,00 €	19,76 €
32	MME	FIASCHI PANCONESI	ELDA	04A26	5	12	8682	à	8693	4 070,00 €	18,24 €
33	MME	FLAMBEAUX	NEE ERCKERT	04B31	15	12	23784	à	23795	6 660,00 €	18,24 €
34	MME	FRAIGNIAUD	MYRIAM	05A04	10	10	18184	à	18193	3 550,00 €	15,20 €
35	MR MME	FROCHAUX	MARC	01A23	20	8	31576	à	31583	3 840,00 €	12,16 €
36	MME	GOUGUEC	MAURICETTE	04A07	19	8	30462	à	30469	3 920,00 €	12,16 €
37	INDIV.	HADJAJE	COLETTE	01A08	14	8	21996	à	22003	5 140,00 €	12,16 €
38	MME	ICHARD	FRANCOISE	01B30	4	13	6610	à	6622	3 780,00 €	19,76 €
39	MR	KIRCHHOFFER	PHILIPPE	01B31	1	21	425	à	445	15 040,00 €	31,92 €
40	INDIV.	KUPER		01A27	9	13	15821	à	15833	3 860,00 €	19,76 €
41	MR MME	LAMBERT	ANDRE	05A02	9	13	16316	à	16328	4 590,00 €	19,76 €
42	MR	LAURENT	PHILIPPE	05A29	15	11	24101	à	24111	9 800,00 €	16,72 €
43	MR	LAW	GUY	01B14	22	7	33843	à	33849	5 320,00 €	10,64 €
44	MME	LE GUIRRIEC	ANNE MARIE	04A29	26	10	38923	à	38932	9 910,00 €	15,20 €
45	INDIV.	LENOBLE/WATELLE	NADINE	01A26	19	8	30353	à	30360	3 910,00 €	12,16 €
46	MME	LOISON	GEORGETTE	05B30	23	8	35292	à	35299	4 490,00 €	12,16 €
47	SUCC.	LURION	DIDIER	05A08	22	6	34164	à	34169	7 430,00 €	9,12 €
48	MME	MAFFRE DANET	ROLANDE	01A29	10	10	17786	à	17795	1 788,00 €	15,20 €
49	MME	MAFFRE DANET	ROLANDE	04A29	10	10	18094	à	18103	1 788,00 €	15,20 €
50	MR	MALLARD	J MARC	05A25	10	10	18374	à	18383	3 920,00 €	15,20 €
51	MME	MALTAUX	JEANNE-MARIE	05A10	15	11	23920	à	23930	5 180,00 €	16,72 €
52	MR MME	NAKACHE	SYDNEY	01A24	15	11	23378	à	23388	5 660,00 €	16,72 €
53	INDIV.	NIQUET/MADET		04B30	19	9	30626	à	30634	3 830,00 €	13,68 €
54	MME	OGOR-WOLTZ	NOELLE	01A24	16	11	25057	à	25067	5 160,00 €	16,72 €
55	MME	OUANSON NEE LEGRAND	JEANNINE	01A09	9	13	15650	à	15662	9 020,00 €	19,76 €
56	INDIV.	PALTZ		04A27	10	10	18074	à	18083	4 130,00 €	15,20 €
57	SUCC.	PROST	JEAN	04B14	21	8	32976	à	32983	5 790,00 €	12,16 €
58	MME	PUC NEE GOUVERD	M MADELEINE	01B30	9	14	15860	à	15873	9 930,00 €	21,28 €
59	INDIV.	RIVEILL MIROUZE		01B33	18	13	28685	à	28697	5 360,00 €	19,76 €
60	INDIV.	ROBERT	P	05A29	7	12	12734	à	12745	9 000,00 €	18,24 €
61	MME	ROUSSILLO	ELIANE	04B34	8	14	14305	à	14318	11 390,00 €	21,28 €
62	SUCC.	RUA	AMAPOLA	04A03	7	12	12084	à	12095	13 590,00 €	18,24 €
63	SUCC.	RUA	AMAPOLA	04A27	4	11	6914	à	6924	12 460,00 €	16,72 €
64	MR MME	SAMBO	J CHARLES	05B17	26	11	39132	à	39142	5 410,00 €	16,72 €
65	MR	SCANU	KEVIN	05A22	16	11	25703	à	25713	5 290,00 €	16,72 €
66	MR MME	SCHILLING	PIERRE	05A26	2	11	3874	à	3884	4 130,00 €	16,72 €
67	MME	SLOMOVIC	OLIVE	04B33	19	9	30653	à	30661	5 830,00 €	13,68 €
68	INDIV.	SURMELY		01B34	16	12	25171	à	25182	4 870,00 €	18,24 €
69	SCI	TERINA		06B14	22	7	34385	à	34391	6 630,00 €	10,64 €
70	MR MME	THOMAS	J PAUL & JACQUELINE	04B31	26	11	38944	à	38954	4 410,00 €	16,72 €
71	MME	VALDANT	ELISABETH	01A27	18	12	28610	à	28621	6 450,00 €	18,24 €
72	MME	WIEGANT NEE SOUCHET	JOSETTE	04A07	20	8	31709	à	31716	4 200,00 €	12,16 €
73	MR MME	WOUTERS	JOSEPH	04B16	15	12	23650	à	23661	4 660,00 €	18,24 €
74	MR MME	ZAKTREGER	JOAN	04A27	18	12	28967	à	28978	5 290,00 €	18,24 €

* Le montant de la mise à prix a été déterminé selon le montant des charges dues à date arrondi à la dizaine d'euros supérieure. Pour les associés défaillants ayant plusieurs lots période, le montant des charges dues a été réparti au prorata du nombre de parts par période.

Rappel : Approbation sur seconde convocation à la majorité des 2/3 des voix des associés présents et représentés, étant précisé que conformément aux dispositions statutaires et législatives, les parts détenues par les associés à l'encontre desquels la mise en vente est à l'ordre du jour de l'Assemblée ne seront pas prises en compte pour le calcul des majorités requises.

S.G.R.T. SARL

L'ARTOIS - Espace du Pont de Flandres -11, rue de Cambrai – 75947 PARIS Cedex 19
Société à Responsabilité Limitée au Capital de 153 085,80 €
317 454 122 RCS PARIS – SIRET 317 454 122 00225– APE 6832A

- Autorisation à donner à la Société Civile GALOMAR à se porter adjudicataire
(Majorité requise : majorité des voix des associés présents et représentés)

Résolution 2

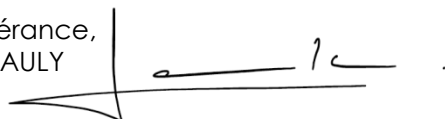
La collectivité des associés autorise le gérant à effectuer toutes formalités et autorisations auprès de la société GALOMAR BLEU, afin que celle-ci, à défaut d'adjudicataire lors de la mise en vente forcée des lots visés en résolution n°1, donne pouvoir d'acquérir les parts sociales à la valeur nominale (1,52€ / part sociale).

Pour tout renseignement, notre équipe reste à votre disposition :

gerance@clubhotelmultivacances.com ou 01.55.26.49.90

Vous souhaitant bonne réception de la présente, nous vous prions d'agréer, Chère Madame, Cher Monsieur, l'expression de nos sentiments les plus distingués.

Pour La gérance,
Damien PAULY



➤ Annexes

- Communication du Conseil de Surveillance
- Bulletin de vote par correspondance et pouvoir,
- L'ordre du jour et texte des résolutions,
- La liste des membres du Conseil de Surveillance,
- Le plan d'accès

Rappel disposition dernier alinéa de l'article 13 de la Loi n° 86-18 du 6 janvier 1986, modifié par la

Loi n° 2014-366 du 24 mars 2014 (dite loi ALUR) : Dans les quinze jours précédant l'assemblée générale, tout associé peut demander à la société communication des comptes sociaux. A tout moment, tout associé peut également demander communication de la liste des noms et adresses des autres associés ainsi que de la répartition des parts sociales et des droits en jouissance qui y sont attachés. L'envoi des documents communiqués est effectué dans le délai maximal de sept jours à compter de la réception de la demande, le cas échéant, aux frais avancés, dûment justifiés, du demandeur.

S.G.R.T. SARL

L'ARTOIS - Espace du Pont de Flandres -11, rue de Cambrai – 75947 PARIS Cedex 19
Société à Responsabilité Limitée au Capital de 153 085,80 €
317 454 122 RCS PARIS – SIRET 317 454 122 00225– APE 6832A

SOCIETE CIVILE CLUBHOTEL TENERIFFE II

LISTE DES MEMBRES DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

MEMBRES TITULAIRES

**ELUS A L'ASSEMBLEE GENERALE DU 04 OCTOBRE 2018
POUR LA PERIODE TRIENNALE : 2017/2018 – 2018/2019 – 2019/2020**

PRESIDENCE /COMMISSIONS	PRENOM NOM	ADRESSE	PERIODE
	DEMARES Joël	26 avenue Albert Caquot Cottage Park 12 35800 DINARD	5
	BAILLY Dominique	2 avenue Pasteur Martin Luther King 78230 LE PECQ	4 - 5 6 - 7
	TOMAS Agnès-Christine	12 rue d'Amsterdam Boite à lettres 32 75009 PARIS	23
Présidente	LEGRAND Martine	32, avenue Victor Hugo 60110 MERU	17 18 19
	GRAGNIC Michel	12 avenue Jules Ferry 29300 QUIMPERLE	01
	FEDELSTEIN Patrick	55 bis, rue Fondary 75015 PARIS	18
	ADAM LEBON Brigitte	685, rue d'Hargnies 59570 AUDIGNIES	18 19
	ROUSSEL Claude	Espace du Palis apt 345 12 rue de la Poterne 76000 ROUEN	1 - 2 - 3 - 4 - 6 - 7 - 23 - 24 - 25 26
	MALARD Robert	51 avenue de l'Agent Sarre 92700 COLOMBES	1 - 2 - 3 - 4 - 5 - 6 - 7 - 8 - 10 - 14 - 15 - 16 - 18 - 20 - 21 - 22 - 23 - 24 - 25 - 26
	MILLET Dominique	5 rue de Ndnt le Grand 55500 VELAINES	15

MEMBRES SUPPLEANTS

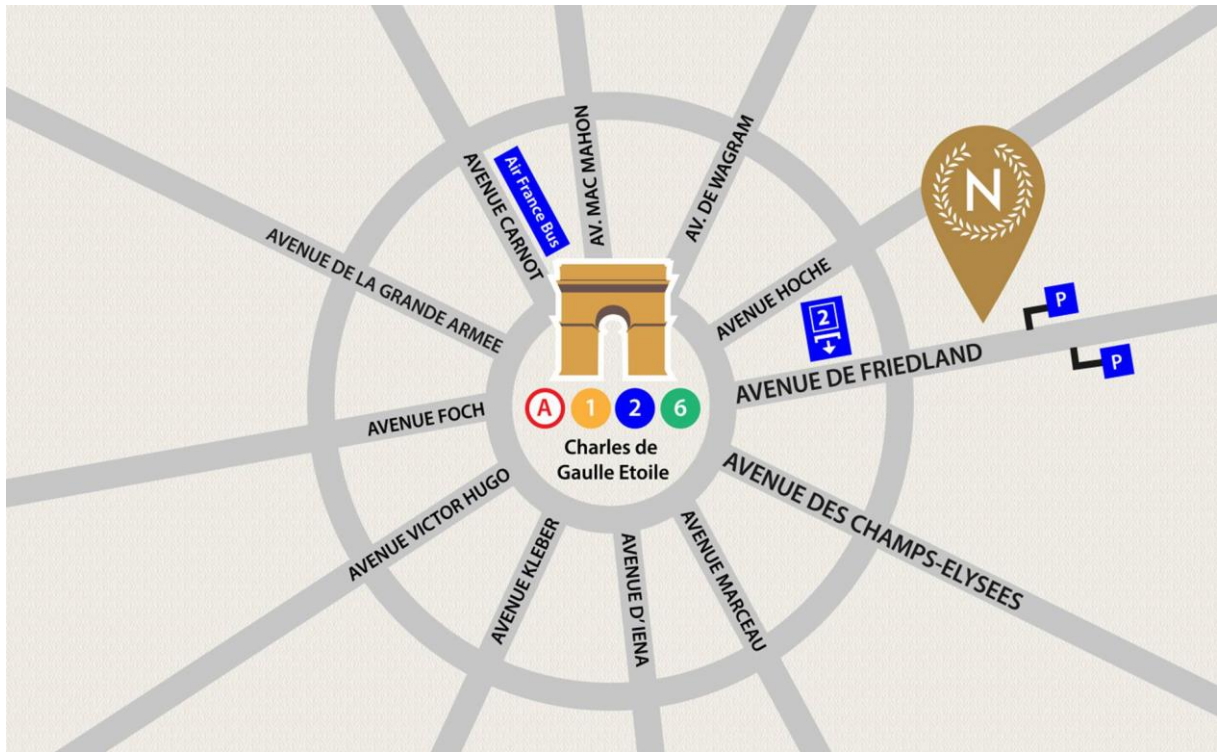
**ELU A L'ASSEMBLEE GENERALE DU 04 OCTOBRE 2018
POUR LA MEME PERIODE**

	DELANGLE Bruno	54 b du Général De Gaulle 62130 BILLY BERCLAU	17
	JONDET Claire	26 Avenue Pasteur 94250 GENTILLY	10 23

CONTROLEUR FINANCIER

**ELU A L'ASSEMBLEE GENERALE DU 04 OCTOBRE 2018
POUR LA MEME PERIODE TRIENNALE**

Jean-François HUBERT	97, rue Saint Lazare 75009 PARIS
----------------------	-------------------------------------



Hôtel Napoléon – Les Salons de l'Etoile

38–40 avenue de Friedland 75008 Paris Tél. : +33 (0)1 56 68 43 21

Accès

Station Charles–de–Gaulle–Etoile :

RER–Métro : Lignes 1, 2, 6, RER A

Bus (arrêt Charles de Gaulle–Etoile–Friedland): lignes n° 22 et 52

Parking

Parking public Indigo Etoile–Friedland (578 places) payant, en face de l'hôtel